

Brève: La chapelle Saint-Antoine des Papillons à Limoges élevé au rang d'oratoire

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 11 décembre 2018



Lu dans le [dernier numéro de la revue Una Voce](#) (n°319) :

Par décision en date du 8 septembre 2018, Son Excellence Monseigneur Pierre Antoine Bozo évêque de Limoges a élevé la Chapelle Saint-Antoine des Papillons au rang d'oratoire ; parmi les changements que cela occasionne, il n'y a plus désormais de chapelain mais un recteur qui rendra compte directement à l'évêque. Vifs

remerciements des fidèles.

L'oratoire de Saint-Antoine des Papillons est désormais le lieu officiel de la célébration de la forme extraordinaire de la liturgie romaine.

En septembre dernier, le Chanoine Guimbretière , ICRSP, en charge de la communauté depuis 4 ans a été remplacé par son confère le Chanoine Denis, ICRSP.

[ICRSP - Limoges](#)